

Parcours possibles avec un BTS Notariat?

Par **eva245**, le **01/05/2013** à **09:43**

Bonjour,

Alors voilà, je suis actuellement titulaire d'un BTS NOTARIAT que j'ai effectué auprès du CNED en 2 ans et je souhaiterais m'orienter vers un aspect moins "civil" du droit. Je suis fort intéressée par le métier de juriste d'entreprise. Je me suis renseigné sur la formation, il semblerait que le mieux serait de passer une M1 DROIT DES AFFAIRES puis un DJCE. Mon parcours étant atypique, je me demande comment rejoindre ce niveau d'études(il faut passer par une L3, conditions d'accès?)?

J'ai demandé des informations ici et là mais personne n'a su me répondre précisément... Sachant que j'ai étudié diverses branches du droit au cours de mon BTS et que, postérieurement, j'ai obtenu un BAC STG Marketing (2 ans) avec toujours de très bonnes moyennes en droit depuis 4 ans en tout.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.
Cordialement.

Par **Yn**, le **02/05/2013** à **14:13**

Avec un BTS, la probabilité que tu sois directement admise en L3 est quasiment nulle, surtout si tu postules dans une université renommée qui propose beaucoup de M2.

Tu seras normalement autorisée à t'inscrire en L2. Libre à toi de choisir ensuite le parcours que tu préfères (L3, M1 droit des affaires) et de postuler aux M2 que tu souhaites.

Note qu'il faudra que tu obtiennes de bons, voire très bons résultats, complétés par des stages variés et une excellente maîtrise de l'anglais (certifiée par le TOEIC, TOEFL, etc.).

Prépare-toi enfin à des attentes très supérieures aux exigences du BTS.

N'hésite pas si tu as des questions.